



qui s'occupe de la climatisation

Par **rr30**, le **09/06/2023 à 13:40**

Bonjour,

Je viens de louer une maison ou il y a une ancienne clim.

Les anciens locataires n'ont jamais fait l'entretien.

Le propriétaire doit il faire une mise en route, ou je dois simplement faire un entretien

Cordialement,

Régine

Par **Pierrepauljean**, le **09/06/2023 à 13:48**

bonjour

qu'est il indiqué sur votre bail concernant cet climatisation ?

Par **rr30**, le **09/06/2023 à 14:05**

Merci d'être ausi réactif, je ne l'aipas sous les yeux, je reviens vers vous dès que possible.

Par **youris**, le **09/06/2023 à 16:42**

bonjour,

avant de louer, avez-vous demandé à vérifier le fonctionnement de cette climatisation dans le cadre de l'état des lieux d'entrée ?

le locataire doit l'entretien et le smenes réparations

Salutations